



A LA UNE

Le Restaurant scolaire : un projet fédérateur

La création d'une unité de fabrication des repas entre Beignon et Campénéac en liaison chaude est un projet qui fédère à la fois les anciens maires, les élèves de toutes les écoles mais aussi nos aînés.



La visite de l'unité de fabrication des repas scolaires par les anciens maires des deux Communes :

Le mercredi 13 novembre 2024, M. Jean Pelard, maire honoraire de Campénéac, M. Louis-Marie Martin, ancien maire de Campénéac et M. Pierre Labbé, ancien maire de Beignon ont assisté à la réunion de chantier avec l'architecte M. Jérôme Guilloux.

Ce fut un temps de découverte du chantier mais aussi un temps de partage d'expériences et de souvenirs.

La visite de l'unité de fabrication des repas scolaires par les aînés de Beignon et de Campénéac :

Le mercredi 26 mars 2025, les Ccas de Beignon et de Campénéac ont organisé pour les aînés Beignonnais et Campénéacois, une visite de l'unité de fabrication des repas scolaires à destination des écoles publiques et privées de nos deux Communes.

Le chef du restaurant scolaire M. Stéphane Eychenne a présenté la nouvelle structure et le parcours de fabrication des repas.

Cette visite s'est achevée par un temps de convivialité autour de gourmandises confectionnées par le Chef !

Les municipalités de Beignon et de Campénéac remercient vivement M. Stéphane Eychenne pour sa disponibilité et son enthousiasme à accueillir nos aînés.

À la fin de la visite, une habitante et ancienne restauratrice scolaire nous a confié ces mots : « J'étais passionnée par mon métier mais j'ai un seul regret, celui d'être arrivée trop tôt sur Terre ».

Avancement du chantier :

Le chantier de l'unité de fabrication des repas scolaires a été réceptionné le jeudi 30 janvier 2025 après une année de travaux. Aucun retard n'a été enregistré.

Les premiers repas ont été livrés à compter du 24 février 2025.

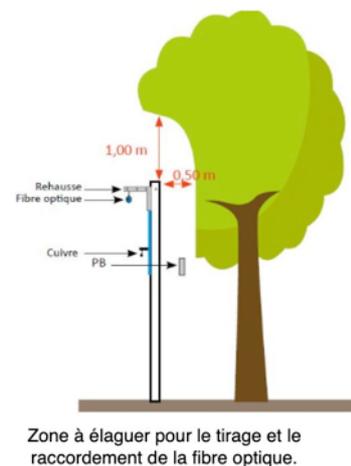
Vous êtes cordialement conviés à l'inauguration de l'unité de fabrication des repas qui aura lieu le samedi 28 juin 2025 à 11h00 !

EDITO

Chère Campénéacoise, Cher Campénéacois,

Dans le cadre du programme « La fibre pour tous en Bretagne », Mégalis Bretagne en charge de la mise en place du réseau de fibre optique, demande à chaque propriétaire ayant des arbres aux abords des lignes téléphoniques, de procéder à leur élagage avant l'été 2025.

Cet élagage est nécessaire afin de permettre aux équipes techniques d'accéder aux poteaux téléphoniques et de déployer les câbles. La taille doit être effectuée à au moins 1 mètre au-dessus du poteau ou de la ligne téléphonique et à au moins 0.50 mètre du pourtour du poteau.



Des secteurs bloquants ont été répertoriés et doivent impérativement être élagués rapidement. J'invite chaque propriétaire ou exploitant à vérifier ses parcelles et à faire le nécessaire dans l'intérêt de tous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02.97.93.40.39 ou par mail : mairie@campeneac.fr

Bien à vous,
Hania Renaudie

Le départ en retraite de l'infirmière Mme Régine Masson

La Commission extra-municipale Santé de Campénéac s'est réunie mercredi 17 mars à 19h pour le départ en retraite de Mme Régine Masson.

Mme Régine Masson a débuté son métier d'infirmière après avoir été diplômée de l'école de Beaune en Bourgogne à l'âge de 18 ans. Elle commença tout d'abord dans la Commune de Marsannay La Côte pendant 8 ans dans un cabinet libéral.

En arrivant en Bretagne, elle a exercé son métier d'infirmière à l'Ehpad de Guer et elle y rencontre sa collègue Mme Nathalie Tardivel. En 2010, elles prennent la décision de créer un deuxième cabinet d'infirmières à Campénéac dénommé Alliance infirmières. Ensuite, après avoir été stagiaire, Mme Maëlle Duchêne intègre définitivement le Cabinet.



Désormais, Mme Régine Masson confie sa patientèle à Mme Estelle Leblanc qui est enthousiaste d'être au service des habitants de Campénéac et tient à les remercier pour leur accueil bienveillant.

Mme Régine Masson prépare actuellement pour sa retraite le Via Rhôna qui est un itinéraire cyclable du lac Léman à la Méditerranée sur 815 kms...

Au nom de l'ensemble des élus et des membres de la Commission extra-municipale Santé de Campénéac, Mme Le Maire adresse ses remerciements à Mme Régine Masson pour ces quinze années au service des Campénéacoises et des Campénéacais ainsi qu'une très belle retraite.

Toutes nos félicitations à Mme Estelle Leblanc pour cette collaboration et une pleine réussite dans ce beau projet !

EN DIRECT DE...

La 10^{ème} édition du dispositif argent de poche



Judi 10/04 à 17h30 s'est achevée la 10^{ème} édition du dispositif argent de poche avec les jeunes Campénéacais : Solenn Guimard, Alix Nays, Owen Lefebvre et Pablo Maury.

Ils ont participé activement à l'entretien des espaces verts et à la restauration des supports de la future exposition située près du lavoir et de l'ancien presbytère tous les matins du lundi 07/04 au jeudi 10/04.

Lors de cette Cérémonie et en présence des élus, du responsable du service technique et du Directeur Général des Services, chacun s'est vu remettre une enveloppe comportant l'argent de poche et une attestation de la participation au dispositif marquant leur attachement à la vie communale.

Mme Le Maire adresse ses vifs remerciements à M. Stéven Jugel et à Mme Sandra Dragon, conseiller et conseillère municipaux référents du dispositif argent de poche pour leur implication et leur disponibilité.

Elle remercie aussi chaleureusement les agents municipaux pour leur écoute et pour l'attention portée à nos jeunes.

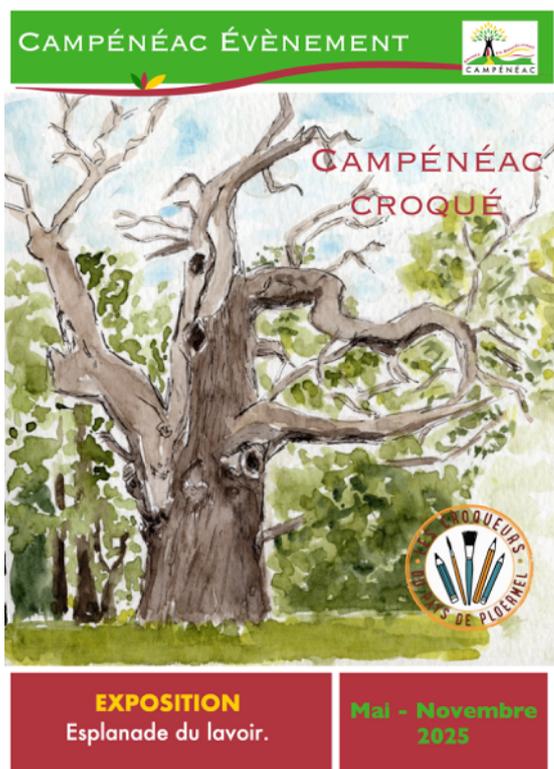
Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, Mme Le Maire tient à féliciter les jeunes pour leur ponctualité, leur politesse et leur enthousiasme.

UN TEMPS POUR... RIRE & REGARDER

Grand succès pour le One Woman Show du 15 mars

Un énorme merci et bravo à Elodie Kv pour son sublime spectacle du samedi 15 mars à Campénéac et un immense merci à toutes les pépites de la salle de la part des élus de la Commission Culture ! Spéciale dédicace à « Bernard » et « Patrick » qui se reconnaîtront et aux « Trois Mousquetaires » de la Barik' à Son qui ont assuré la régie du spectacle.

Un spectacle qui fera date à Campénéac : salle comble, une artiste avec une énergie folle, des propos qui font mouche et des éclats de rires incessants dans la salle. « La révolution positive du vagin » d'Elodie Kv a trouvé son public à Campénéac, ce qui encourage la Commission Culture à continuer de proposer des spectacles de qualité dans notre Commune.



Expo Saison 2025

L'exposition estivale sera lancée le 17 mai, esplanade du lavoir. Cette saison met à l'honneur le travail des artistes professionnels et amateurs



constituant les Croqueurs du Pays de Plœrmel qui sont venus assister à de nombreuses manifestations campénéacoises en 2024 et déambuler dans nos rues et chemins.

C'est leur regard artistique dessiné et mis en couleurs à l'aquarelle que nous vous proposons de découvrir à travers 17 panneaux originaux.



Avoir le sens de la fête en assistant à la soirée cinéma en plein air le 6 juin prochain !

Après le succès de la première édition à l'été 2024, nous avons décidé de renouveler la soirée Cinéma en plein air. Cette seconde édition se tiendra le vendredi 6 juin à partir de 20h au niveau de l'aire de camping.

Apportez vos chaises longues, plaids... Un food truck sur place permettra de vous restaurer.

La projection démarrera à la nuit tombée. En cas de pluie, la soirée aura lieu dans la salle de sport.

CAMPÉNÉAC ÉVÈNEMENT

JEAN-PIERRE BACRI
CILLES LELLOUCHE JEAN-PAUL ROUYE VINCENT MACAIGNE ALBAN IVANOV

Vendredi
6
Juin

A partir de 20h
Pique-nique - Food Trucks -
Apportez vos chaises et plaids.

LE SENS DE LA FÊTE

UN FILM DE ERIC TOLEDANO & OLIVIER NAKACHE

SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR GRATUITE
Aire de camping, rue de l'étang. Salle de sport : si pluie.



Mutami

LE LIEN SOLIDAIRE

Les prochaines permanences se tiendront salle du Conseil de la Mairie :

Le jeudi 15 mai et le mercredi 18 juin 2025 de 14h00 à 16h00.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, joindre M. Devallée, Conseiller mutuelle, au 06.75.86.07.92.

France Services : une aide gratuite dans vos démarches administratives



Depuis le 3 mars 2025 le **Bus France services ICI PLO.Com**, est présent tous les mercredis matins semaines impaires de 9h15 à 12h00 place la Mairie.

Des conseillers formés vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit dans vos démarches administratives et numériques.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à joindre un conseiller au : 06.31.24.37.89.

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique menace nos abeilles et la biodiversité. Au printemps, piéger les reines fondatrices est essentiel.

Fabriquez vos pièges

- Prendre 2 bouteilles en plastique.
- Couper la première pour former un entonnoir et l'insérer dans la seconde.
- Percer des trous de 5mm pour laisser échapper les petits insectes.
- Suspendre le piège à 1,5m du sol, près des zones fleuries.
- Mettre dans le fond de la bouteille la recette d'appât sélectif :

1/3 de vin blanc (repousse les abeilles).

1/3 de bière.

1/3 de sirop de fruits rouges.

La Commune poursuit son engagement en renouvelant la convention avec l'association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles en Bretagne.



La collecte des déchets

Les changements concernant la collecte des déchets et la redevance associée soulèvent des inquiétudes et des questionnements. Une réunion

publique de présentation s'est tenue le 31 mars à la salle polyvalente.

Ce qu'il faut retenir : la distribution des nouveaux bacs pucés (du 09 avril au 10 mai à Loyat, ZA du clos des nouettes) ; pas de changement en 2025 ; début 2026, année test, les bacs seront à déposer sur les points de collecte prédéfinis. La redevance sera basée sur le nombre de levées, pas sur le poids des déchets. Durant l'année 2026, le montant de la taxe d'ordures ménagères restera calculé comme aujourd'hui, selon la valeur locative de votre habitation. En fin d'année, vous recevrez une facture fictive basée sur le nombre réel de vos collectes grâce aux puces de vos bacs. Elle ne sera pas à régler, mais vous pourrez ainsi évaluer la différence de coût et adapter vos habitudes pour réduire la quantité de déchets produite. En 2027, la redevance déchets s'appliquera.

Pour plus de précisions : Tel : 02 97 73 20 96

Ou sur le site : www.ploermelcommunaute.bzh/transitions/dechets



Nid primaire
5 à 15 cm de diamètre.



Nid secondaire
40 cm à 1 m de
diamètre.

Sur appel au secrétariat de la Mairie et après validation du référent frelons asiatiques de la Commune, l'association interviendra pour détruire les nids.

Tarifs :

- 20 € pour un nid primaire.
- 40 € pour un nid secondaire.

La Commune prendra en charge 50 % du prix de cette intervention.

AGISSONS ensemble pour protéger nos abeilles et sauvegarder notre environnement.